

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JANVIER 2009

### DELIBERATION

**Objet : budget primitif 2009 – budget annexe affaires économiques**

---

Rapporteur : Marie-Bernadette LE NEVE

Il est proposé d'arrêter le budget primitif 2009 du budget annexe AFFAIRES ECONOMIQUES, en équilibre, aux montants suivants :

Section INVESTISSEMENT

Dépenses et Recettes 250.500 €

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses et Recettes : 402.500 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2009 du budget annexe affaires économiques par vingt sept voix pour et six voix contre

---

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.